



## Offre d'emploi

### TECHNICIEN GÉNIE CIVIL (SURVEILLANT DE CHANTIER)

Statut étudiant

SERVICES TECHNIQUES

<b>FONCTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Surveiller la conformité des travaux réalisés sur les chantiers et assurer le respect de la conformité des plans et devis;</li><li>Comptabiliser les quantités aux fins de paiement;</li><li>Émettre des directives et instructions aux entrepreneurs;</li><li>Effectuer le suivi de l'avancement des travaux pour la validation des demandes de paiement;</li><li>Tenir à jour les journaux de chantier et rédiger les rapports de surveillance;</li><li>Participer activement aux réunions de chantier;</li><li>Préparer les listes de déficiences;</li><li>Préparer les plans tels que construits;</li><li>Contribuer à la résolution de problèmes techniques et offrir des conseils techniques en matière de travaux de chantier;</li><li>Offrir du soutien aux ingénieurs et techniciens plus expérimentés de l'équipe dans la réalisation de tâches plus complexes.</li></ul>
<b>QUALIFICATIONS ET EXIGENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Étudiant de <b>2<sup>e</sup> année et plus</b> au baccalauréat en génie civil</li><li>Détenir un permis de conduire valide et avoir accès à une voiture</li><li>Carte d'attestation de santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (ASP)</li><li>Connaissance de la suite MS Office et du logiciel Autocad (atout)</li><li>Maîtrise du français (parlé et écrit)</li><li>Détenir une bonne capacité d'apprentissage ainsi que des aptitudes en communication et être pro actif</li></ul>
<b>PÉRIODES DE TRAVAIL</b>	Stage 8 mois : 6 mai au 20 décembre 2019 pour un total de 33 semaines (selon disponibilité étudiant)
<b>SALAIRE ET AVANTAGES</b>	Salaire horaire 18,63 \$  Selon les dispositions de la convention collective de travail du Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1691.

Seules seront considérées les candidatures reçues à nos bureaux  
**LE OU AVANT LE 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2019**  
et répondant aux exigences précitées.

La Ville utilise le masculin dans le seul but d'alléger le texte. Elle souscrit pleinement au principe d'égalité en emploi.

Dans le cadre de notre plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées, des mesures d'accommodement sont disponibles lors des entrevues.

**VEUILLEZ TRANSMETTRE VOTRE CURRICULUM VITAE ACCOMPAGNÉ DES PREUVES REQUISES**

Ville de Saint-Basile-le-Grand  
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES  
204, rue Principale J3N 1M1

☎ 450 461-8000 📠 450 653-4394

✉ [rh@ville.saint-basile-le-grand.qc.ca](mailto:rh@ville.saint-basile-le-grand.qc.ca)